

Vitry-sud / Ardoines

Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 17 février 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Monsieur Shamime ATTAR, Adjoint au Maire délégué à la Mutation de l'espace public.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la Concertation de proximité.
- Madame Faustine CLAIR, Cheffe de service études et travaux à la Direction des espaces verts.

Excusée :

- Madame Fatmata KONATE, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- 13 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Informations sur le réaménagement du square « Balzac »
2. Suite et mise en place du projet de jardins partagés « Voltaire »
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Les élus introduisent la séance excusant Mme Fatmata KONATE.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Suite aux demandes des habitants lors des conseils précédents, M. Attar est présent en début de réunion afin d'échanger sur la problématique de stationnement dans le quartier.

Les échanges sur le stationnement dans le quartier entre M. Attar et les habitants portent notamment sur la disponibilité des places de stationnement, y compris en sous-sol, ainsi que sur le comportement des automobilistes et la politique de verbalisation de la municipalité.



Des habitants s'interrogent sur la possibilité de la mise en place du sens unique de certaines rues pour libérer des espaces de stationnement.


Service Vie de quartier


01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI


Vitry-sud / Ardoines


Conseil de Quartier




 M. Benbetka explique que cette solution n'est pas adaptée pour toutes les rues (notamment la demande sur la rue olympes de gouges / A. Rondenay) car cela risquerait de déplacer le flux de voitures sur d'autres rues. Cependant des études de comptage ont commencé par les services de la ville pour voir s'il y a une possibilité de mettre la Rue Voltaire en sens unique. Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Rouget de Lisle, M. Attar assure que la mairie porte la plus grande attention aux enjeux de stationnement.

 Des habitants de la Rue Raphael s'interrogent s'il est possible de mettre la Rue Raphael en sens unique.

 M. Benbetka explique que cette demande a été étudiée mais n'est pas réalisable techniquement. En effet, la mise en sens unique de cette rue générerait des risques de prise de vitesse et déporterait du trafic vers les voies Nattier et Daumier qui ne sont pas adaptées à cet usage.

 Un échange se déroule à propos de la voie départementale et de ses carrefours, en particulier celui entre la RD5 et la rue Watteau.

 M. Attar assure les habitants de sa détermination à trouver une solution avec le conseil départemental, compétent sur ce carrefour.



URBANISME

Informations sur le réaménagement du square « Balzac »

Mme Faustine CLAIR, cheffe de service à la direction des espaces verts, informe les habitants présents que le réaménagement du square « Balzac » a été retardé en raison des difficultés techniques évoquées au précédent conseil de quartier. L'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre doit mener de nouvelle étude sur la nécessité du bassin de rétention au regard de l'évolution des réseaux d'eaux pluviales alentours.

Mme CLAIR précise qu'un budget de 230 000 euros est prévu pour le projet du réaménagement du square « Balzac ». Une attention au calendrier des travaux permettra cependant de maintenir le square « Balzac » ouvert dans la période de l'été.

Suite et mise en place du projet de jardins partagés « Voltaire »

Mme Clair indique aux habitants que les travaux du projet de jardin partagé « Voltaire », aménagé par la ville et géré par le Centre Social de Balzac, sont terminés et que la cérémonie d'ouverture aura lieu prochainement, en présence de Monsieur le Maire. Une animation sera prévue pour célébrer l'ouverture de ce jardin partagé.


Elle précise également que les inscriptions sont ouvertes et gratuites à tous et se déroule au Centre Social de Balzac et qu'un compost dédié aux habitants du quartier est implanté dans le jardin partagé « Voltaire ».


Service Vie de quartier


01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Housseem DJABALI


Vitry-sud / Ardoines Conseil de Quartier





 Un habitant s'interroge sur le Cèdre disparu de la place de la bibliothèque.

 Mme CLAIR répond que ce cèdre est mort du fait d'une maladie.

 Une autre Habitante s'interroge sur les aménagements des bords de tramway au niveau de l'Avenue Rouget de Lisle, en termes d'espaces verts.


 Mme CLAIR explique que la ville, suite aux travaux récupère au fur et à mesure la gestion de ces espaces. Les bords du tramway côté Ivry ont pu de ce fait commencer à être aménagées. Sur le tronçon de l'Avenue Rouget de Lisle la ZAC n'était pas encore terminé, ainsi la ville n'a pas encore la gestion de ces espaces.


 Un habitant du Rue Raphael se demande s'il va y avoir des jardins dans les espaces verts entre les copropriétés.


 Mme CLAIR répond qu'un projet de jardin à la Rue de Raphaël est à l'étude avec la SADEV, et précise qu'est aussi étudiée une proposition transmise par l'association L'ADRIEB.




DIVERS


 Un habitant s'interroge sur le découpage des quartiers, en estimant que la superficie du quartier actuel « Vitry Sud Ardoines » est assez importante, et son nombre d'habitants en forte augmentation prochaine du fait des ZAC.


 Ce point n'est pas en discussion à ce stade.

 Un habitant souhaite que soit discuté en conseil de quartier les éléments relatifs aux derniers aménagements sur la zone Rouget de Lisle.

 Un échange a lieu sur la gestion des déchets dans le quartier.

 M. Benbetka rappelle qu'une nouvelle instance de participation a vu le jour, le Conseil Local de l'Environnement, qui inclut également un groupe de travail sur ces questions. Les habitants sont bienvenus pour s'y investir.

 Un habitant s'interroge sur le centre aquatique, qui a été partiellement ouvert et qui est maintenant complètement fermé depuis des semaines.

 M. Benbetka répond qu'un communiqué de Monsieur le Maire vient d'indiquer que le centre aquatique est fermé à cause des travaux pour des règles opérationnelles et techniques pointues et imprévisibles, mais les services

Vitry-sud / Ardoines Conseil de Quartier



de la ville travaillent avec l'entreprise en charge de travaux pour qu'une réouverture plus rapide dans les jours à venir.



Un autre habitant s'interroge sur l'état de lieux du dépôt pétrolier.



Un habitant souligne également que le lieu de concerts le « Kilowatt » génère beaucoup de nuisances sonores, ce qui affectait la tranquillité publique des riverains.



Des membres de l'association ADRIEB indiquent avoir sollicité à plusieurs reprises des éléments techniques auprès de l'entreprise SOGEPROM afin de les éclairer sur certains aspects de la ZAC Rouget de Lisle. Ils ont également eu un entretien en mairie avec la direction de l'urbanisme chargé de cette ZAC, afin d'apporter des réponses à leurs sollicitations



Un habitant souligne que dans le city stade, le poteau de but semblait dangereux, car il pouvait tomber à tout moment sur les enfants qui jouent dans le stade. Il demande également la mise en place de l'éclairage public après 17 heures. Le manque de visibilité peut empêcher de circuler à pied dans cette zone.



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS



Rue Raphaël : des infractions au code de la route pouvant obstruer le passage et la visibilité des automobilistes ont été constatées. Les habitants demandent la mise en place d'un sens unique dans cette rue.



La demande a été étudiée : il est difficile d'envisager un sens unique car la rue Raphaël est une impasse dans sa deuxième partie en direction de Thiais. Aussi, si elle était en sens unique jusqu'à la rue Watteau cela obligerait les automobilistes à passer par les voies Daumier et Nattier qui sont de petites voies non adaptées pour cela.



Carrefours de la RD5 : Monsieur le Maire a écrit un courrier le 14 mars, suite aux sollicitations multiples en conseil de quartier, à l'attention du président du conseil départemental afin de réétudier le fonctionnement des carrefours sur cette voie départementale, relevant de la compétence du Conseil départemental du Val-De-Marne.

Les élus indiquent que le prochain conseil aura lieu lors de la première quinzaine de juin 2023. Les habitants présents ont suggéré d'aborder les points suivants à l'ordre du jour :

- Le plan vélo sur Vitry

- L'aménagement du quartier

- La place des jeunes dans le quartier.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.